

Compte-rendu de la réunion plénière du 19 février 2019 du Conseil de quartier Nation-Alexandre Dumas

École élémentaire rue Titon

Rappel de l'ordre du jour :

1. **Présentation du projet 69 boulevard de Charonne**
 2. **Tables-rondes thématiques**
 3. **Questions des habitants**
-

1.) Présentation du projet 69 boulevard de Charonne :

M. Dimitri LACOURTE, directeur développement montage de Batipart : Bonsoir à tous, nous sommes ravis d'être là pour vous présenter un projet qui nous anime depuis 1 an et demi déjà. Je fais partie d'un collectif, d'une équipe pluridisciplinaire qui a travaillé pour réinventer un lieu. Notre collectif compte des professionnels de l'immobilier, des architectes, des designers, et des gens de la société civile, des spécialistes du son.

Le site a été proposé par la Ville de Paris dans le cadre de l'appel à projets Réinventer Paris 2. Ensuite, nous avons effectué une première visite sur site. Nous avons été abasourdis par l'endroit. Pour celles et ceux qui visualisent, il s'agit d'un énorme bâtiment datant des années 1930. On sent que c'est un lieu chargé d'histoire. Très vite, nous nous sommes demandé comment nous pouvions réinventer le lieu. Rapidement, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait beaucoup de surfaces qui pouvaient être mieux exploitées. Dès lors, nous avons pensé tout de suite aux métiers de la musique en général et aux studios d'enregistrement en particulier.

Nous avons donc pensé le programme suivant : Un immeuble avec trois fonctions différentes :

- Au sous-sol, 2000 m2 dédiés à la pure création sonore (studios d'enregistrement et studios de répétition, écoles de musique, conférences). Sur le plan, à gauche, vous pouvez voir un grand studio qui pourra recevoir des orchestres.
- Nous voulions que ce projet soit tourné vers la ville : dès lors, le parti pris a été de dire que le rez-de-chaussée est une rue intérieure, typique des passages parisiens, qui sera ouverte sur le quartier. Pour le moment, c'est une rue privative. Nous avons imaginé des commerces, comme de la restauration pour rester dans la musique ou encore des bars, un artisan luthier.
- Au-dessus, il y aura des espaces de co-working qui seront dédiés exclusivement aux métiers du son. Il pourrait y avoir de la production, de la radio.

L'idée est de créer un écosystème avec, dans la partie basse, les artistes (animations et lien avec la rue) et la partie supérieure avec des métiers un peu plus traditionnels et qui sont nécessaires. Je vais laisser la parole à Éléonore qui va vous expliquer le projet beaucoup mieux que moi.

Mme Éléonore GIVRE, architecte en charge du projet : Bonsoir à tous, je suis l'architecte en charge du projet. Tout d'abord, j'aimerais vous dire que ça a été un réel plaisir de travailler sur cette thématique, car, grâce à cela, nous avons pu revenir aux fondamentaux de l'architecture : l'espace, la matière et la lumière.

La livraison du projet est prévue pour 2023 à peu près.

L'ancien poste d'électricité Nation 1 a été mis en service le 24 décembre 1929. Le bâtiment était à l'époque à la pointe de la technologie, notamment dans son rapport à l'électricité, ainsi que sa structure en béton armé qui était très innovante pour l'époque. En entrant dans le bâtiment, on est immédiatement saisi par les espaces, les volumes. On est complètement happé par une lumière naturelle. Nous sommes dans une cathédrale de béton.

En 2019, on constate que le bâtiment a été dénaturé, il a perdu en lisibilité. La nef est obstruée, les façades bouchées. Nous nous sommes donc posé la question de la mutation afin de retrouver les volumes capables et les réinscrire dans des thématiques qui soient contemporaines.

Nous allons garder la majeure partie des bâtiments, car elles ont un attrait patrimonial fort. Nous allons nous insérer tout en finesse avec des planches de bois et des mezzanines en matériaux biosourcés. En tant que jeune architecte, la dimension écologique m'importe beaucoup. Nous devons proposer des innovations dans ce sens. Nous intervenons à partir de dispositifs très simples. On fait rentrer la lumière dans le bâtiment, on fait rentrer le végétal, on travaille avec l'air et l'eau et nous travaillons sur une porosité à la fois programmatique et urbaine avec cette véritable rue intérieure qui connecte le projet à son environnement urbain. Nous intervenons très peu en fait et respectons le patrimoine urbain. En façade, notre intervention est minimale. Nous avons un bâtiment qui est vertueux.

En termes de programmation, nous avons réparti les programmes en fonction d'un diagramme du son. On place les programmes les plus bruyants et les plus sonores en sous-sol. Ils vont être extrêmement bien isolés. Notre idée est de transformer le quartier sans bruit. La rue intérieure sera ouverte aux habitants du quartier. Des programmes musicaux seront proposés. Ils seront situés au fond du bâtiment, à gauche. Ensuite, dans les étages, il y aura le cluster de la musique avec les métiers du son. Une verrière sera ainsi installée. L'acoustique sera exemplaire. La terrasse accueillera le jardin des « mûr-mûr ». Notre bâtiment n'aura pas besoin de climatisation. Nous sommes dans une logique vertueuse. Nous voulons que ce bâtiment redevienne une machine performante.

M. Arnel Le COZ, co-fondateur de Démocratie Ouverte : Je vous propose maintenant d'organiser une série de questions :

Questions d'une habitante : Quel est le budget de ce projet ? Qui le finance ?

M. Dimitri LACOURTE : C'est un bien qui va rester dans le giron de la ville de Paris. Le cadre est un bail de construction. Moi, je représente l'investisseur. Nous finançons la construction du projet, son exploitation. En fait, nous sommes locataires du bâtiment pendant 50 ans. Nous payons un loyer, une redevance à la Ville de Paris, et au bout de 50 ans, la Ville de Paris récupère le bien. C'est un investissement assez lourd, qui représente plusieurs dizaines de millions d'euros. C'est aussi un investissement assez atypique. Concernant les délais, nous sommes sur un an d'études pour deux ans de travaux. L'investisseur se nomme Batipart. C'est une famille. Ensuite, il y a trois partenaires qui sont des compagnies d'assurances : COVEA, ACM, CARDIFF. Ce sont des mutualistes.

Question d'une habitante : Qu'en est-il de l'accès des locaux ?

M. Dimitri LACOURTE : C'est comme un passage parisien. Concrètement, la rue est ouverte. Il y aura des commerces. Elle sera accessible à tous. Dans les locaux, une partie sera réservée aux professionnels du son. Concrètement, ils loueront les studios à l'heure, au mois. Une autre partie sera réservée aux amateurs, aux écoles. Ce qu'on appelle aujourd'hui l'auditorium sera exclusivement dédié aux écoles de musique. Aujourd'hui, la toiture est dédiée à un opérateur de co-working dédié au son. Sur la terrasse on pourra mettre à disposition aussi des espaces aux associations si elles le souhaitent. Nous sommes encore dans la

réflexion, mais il y a des choses qu'on a intégrées dans le programme. Nous n'avons pour le moment rien signé avec la Ville. Cela va prendre plusieurs mois. Nous avons des engagements de principe avec l'opérateur co-working et l'opérateur pour les studios.

Mme Michel PRISER, membre du groupe d'animation du conseil de quartier : Ce n'est pas une question, mais plutôt une demande du conseil de quartier. En 2011 déjà, ce lieu nous intéressait. Nous voulions que ce soit un lieu culturel. Nous ne voulons pas être oubliés. Nous aimerions que les musiciens ou les chorales puissent répéter et que les gens du quartier puissent avoir un espace. Nous vous avons entendu mais nous aimerions que cela soit concrétisé.

2.) Tables rondes thématiques :

Le groupe d'animation a souhaité proposer pour cette plénière un format innovant, visant à rendre la réunion plus conviviale et accueillante pour les nouveaux participants. Ce format a fait l'objet d'un travail entre le groupe d'animation du Conseil de quartier et l'association Démocratie Ouverte, missionnée par la Ville pour organiser et assurer le suivi de la concertation sur les Conseils de quartier.

Les tables étaient disposées dans la salle, en arc de cercle. Chaque table correspondait à une (ou deux) commission(s) du Conseil. À ces tables animées par des référents des commissions, les habitants étaient invités à discuter des projets actuels de la commission mais aussi proposer leurs idées de projets. Chaque table a ensuite fait une restitution des discussions :

Commission Transports : Beaucoup de questions autour du réaménagement de la place de la Nation, notamment : sur la qualité de l'air sur la place, sur l'éclairage autour du kiosque, sur l'aménagement de l'avenue de Bouvines, sur les accès au métro et sur le plan de circulation de la nouvelle place.

Commission Végétalisation : Nous avons eu des questions sur la « continuité végétale », notamment au niveau du boulevard Voltaire et sur les pieds d'arbres. Nous avons aussi parlé de l'intérêt d'avoir de la végétalisation en pieds d'immeubles. La question de la pollution lumineuse a aussi été abordée tout comme la question de l'accès à l'eau pour les personnes qui végétalisent l'espace public. Mais aussi, les ruches dans les espaces verts. Nous avons rencontré les habitants sur la place Faidherbe. Nous avons aussi eu une demande de financement pour les bacs du collectif des « P'tits voisins » qui gère une douzaine de bacs et qui aimerait pouvoir les rénover en couleurs. L'idée serait de le faire pour le printemps, pour le 23 mars. Et donc il y a des évaluations, et le budget souhaité serait de 500 euros.

Commission Animation de quartier : Nos échanges ont porté sur l'organisation d'une fête de quartier. J'ai eu beaucoup de questions ce soir. Nous voulons réorganiser une fête de quartier au jardin Titon comme en 2015. Cela nécessite une grande organisation. Dès lors, pour l'été prochain, cela me semble impossible. S'il y a des volontaires disponibles, pour participer à cette commission, vous êtes les bienvenus.

Commission Santé, Solidarité : Nous avons eu plusieurs débats. Dans le contexte actuel, la commission Santé, Solidarité, souhaite que l'ensemble des participants au conseil de quartier et habitants, habitantes s'engagent à refuser toute sorte de discrimination et exclusion et à agir concrètement pour permettre à tous de vivre sereinement dans notre quartier. Une dame a proposé un projet de ciné-club, pour relancer une action passée du conseil de quartier qui avait beaucoup de succès. L'idée serait un ciné-club ouvert aux habitants qui se tiendrait au théâtre Le Comedia (4 boulevard de Strasbourg), avec une participation à définir financièrement parlant, un partenariat avec l'Université Paris III Sorbonne-Nouvelle. L'idée serait de faire quelque chose d'assez festif. De plus, nous avons eu la demande d'une personne à participer au repas solidaire qui aura lieu le 15 juin, dans le square Francis Lemarque. Nous avons eu aussi un échange

avec HopHopFood pour la constitution de garde-manger solidaires. Enfin, nous avons échangé à propos des personnes à mobilité réduite.

Commission Propreté : Nous avons parlé de l'incivisme des fumeurs qui jettent leurs mégots ainsi que des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections. Nous aimerions pouvoir mettre en place des campagnes de prévention contre les mégots de cigarettes. Il faut exiger des cendriers de poche ! Nous avons parlé également du tapage nocturne et des quartiers festifs : Oberkampf, rue de Montreuil, etc.

3.) Questions des habitants :

M. Jean-Baptiste INGOLD : Pouvons-nous voter un vœu ?

M. Armel LE COZ : Il n'y avait pas de vœu inscrit à l'ordre du jour.

M. Pierre JAPHET, Adjoint au Maire chargé des transports et des déplacements, Référent du conseil de quartier Nation Alexandre-Dumas : Même si il n'y a pas de vœu, rien ne vous empêche de faire un vote de principe.

Intervention de plusieurs habitants :

- Moi, j'ai une question par rapport à la sécurité. Comment se fait-il qu'autour des arbres, sur les trottoirs, on peut se casser la figure à tous moment ?
- Les travaux sont partout mais terminés nulle part. C'est un réel problème pour les personnes à mobilité réduite. L'état des trottoirs est calamiteux partout.
- Les trottinettes, ça suffit ! Si vous voulez que l'on marche, libérez nos trottoirs.

Intervention d'une habitante : Je suis allée voir un ouvrier boulevard Voltaire et je lui ai demandé ce qu'il faisait. Il m'a répondu « c'est pour les pompiers ».

M. Pierre JAPHET : Je suis heureux que vous posiez la question, car cela permettra de mettre fin à un malentendu. Vous avez pu lire, ici ou là, que nous allons construire une voie pompier. Il ne s'agit pas d'une voie pour que les pompiers circulent. Le sujet, c'est que nous avons l'obligation, pour la sécurité et en cas d'incendie, de s'assurer que les voitures de pompiers peuvent stationner et déployer la grande échelle tout en assurant la stabilité du camion. En effet, le boulevard Voltaire, avant les travaux, n'était pas aux normes. Nous avons été obligés de mettre le boulevard aux normes. Nous avons donc cassé les trottoirs et nous les avons renforcés avec un béton plus rigide.

Mme Joëlle MOREL, Conseillère de Paris, Conseillère déléguée aux espaces verts, à la biodiversité et au Plan Climat : Les permis de végétaliser sont un dispositif nouveau. Ils n'existaient pas avant. La Mairie de Paris a voulu mettre en place ces permis de végétaliser. Dès lors, certains permis ne sont pas toujours aux bons endroits, bien entretenus, avec des bordures qui ne sont pas forcément bien entretenues. Je vous invite à me dire les emplacements qui vous dérangent le plus. Ainsi, nous améliorerons le dispositif ensemble.

M. Jean-Baptiste INGOLD : Il y a eu le vote au budget participatif d'un budget pour des pieds d'arbres, qui, à notre connaissance, n'a pas encore été utilisé et qui pourrait permettre d'avoir des pieds d'arbres plus aux normes.

Conclusion d'Armel Le COZ : Nous étions ici dans le cadre d'une expérimentation sur un nouveau format de plénière de conseil de quartier. Merci à tous d'avoir joué le jeu et d'être restés jusqu'au bout.